

---

# L'individu marquant

---

Kenneth Munro  
*Département d'histoire*  
*Université d'Alberta*

La façon d'écrire l'histoire changea radicalement après la Seconde Guerre mondiale et Jean Hamelin a contribué au renouvellement, et ce, dans plusieurs domaines. Son apport à l'histoire politique et biographique notamment a laissé sa marque au Canada français aussi bien qu'au Canada anglais. Ainsi, en 1980, lors de son discours, le président de la Société historique du Canada, Robert Craig Brown, fit remarquer que, lorsqu'il s'agissait de biographies politiques, les historiens avaient tendance à se conformer aux mêmes façons de faire que dans les autres domaines de l'écriture historique. Il insista de plus sur le fait que « c'est lorsqu'on voit comment fut écrite l'histoire du Canada français que la quête d'une redéfinition du rôle de l'individu dans l'histoire, et de celle des relations entre biographie et histoire est la plus évidente » (Brown, 1980 : 2). Par le passé, on convenait que l'histoire ne devait traiter que de sujets politiques, tout comme on admettait qu'un historien écrive sur un mode essentiellement narratif (Himmelfarb, 1987 : 1). Or, les historiens comme Marcel Trudel, dans *Chiniquy*, et Guy Frégault, dans *François Bigot*, s'éloignèrent de la tradition de l'hagiographie pour s'orienter vers des recherches soignées et une analyse méticuleuse des sources. Après la publication, à la fin des années 1950, du *Frontenac* de W.J. Eccles, Fernand Ouellet se fit l'écho de l'école des *Annales* et de Namier en soutenant que la vie d'un individu pouvait faciliter « la découverte des structures de la société et [...] l'analyse des mouvements qui accompagnent ou précèdent les changements sociaux » (Ouellet, [1970] 1972 : 17, 29).

Suivant les conseils de Robert Mandrou (1970 : 11) et de Fernand Ouellet, qui prétendaient qu'une biographie devait informer et enrichir l'étude de l'histoire de la société, d'autres biographes politiques, comme Andrée Désilets, *Hector-Louis Langevin*, et Réal Bélanger, *Wilfrid Laurier*, enracinent le sujet de leurs études respectives dans le contexte économique et social de l'époque.

Alors que la nature, les méthodes, les conjectures et les desseins de la biographie politique ont changé considérablement dans les 50 dernières années, les historiens professionnels répugnent toujours à aborder ce domaine de l'histoire. Bien que d'éminents historiens de l'Université Laval et de l'Université du Québec, à Montréal en particulier, continuent de travailler à des biographies politiques, bien que plusieurs historiens aient participé à l'élaboration du prestigieux *Dictionnaire biographique du Canada* et en dépit du retour de la biographie comme digne champ d'étude en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, ce domaine suscite peu d'intérêt parmi les historiens (Bélanger, 1992 : 184). Rejetée à la périphérie de la profession d'historien au Québec, la biographie politique persiste et ce sont des politicologues ou des journalistes qui s'en sont emparés pour assouvir la soif du public pour des études semblables.

Pour promouvoir l'utilisation de la « nouvelle histoire » dans le domaine de la biographie politique, Fernand Ouellet, dès 1970, dans son discours de président de la Société historique du Canada, prétend que les biographies « si propices aux exercices narratifs, aux brillantes envolées, à la mise au singulier des expériences collectives, ne pourront résister à ce changement de perspective » (Ouellet, [1970] 1972 : 28). Malheureusement, dans le cadre de la « nouvelle histoire » qui se veut totale, la « fièvre liée au drame des événements, au pouvoir des idées et à la dignité des individus » est souvent perdue (Himmelfarb, 1987 : 12). En fait, la « nouvelle histoire » rejette la conception aristotélicienne prédominante dans le monde occidental, celle de l'homme en tant qu'animal politique, rationnel et doué de libre arbitre. Selon Gertrude Himmelfarb (1987 : 23, 25, 31), en perdant la conception aristotélicienne, nous avons perdu quelque chose de précieux parce que la rationalité est la condition nécessaire à la liberté, à la libre pratique de la volonté

individuelle. L'alternative est d'oublier l'expérience humaine et d'aboutir à un régime tyrannique. Le biographe politique ne peut jamais oublier que dans ce domaine, en particulier, tout comme dans toute histoire, il étudie l'homme dans la société, dans le passé, confronté à un problème particulier, entouré d'un groupe d'acteurs particuliers et enraciné dans une époque et un lieu particuliers (Stone, 1981 : 31).

À partir de là, trois axes s'ouvrent à l'historien de la biographie politique. D'abord, comme pour l'historien social, qui «se préoccupe surtout de la représentativité des hommes engagés dans le processus politique... » (Ouellet, [1970] 1972 : 29), l'examen de la carrière politique d'individus peut contribuer à expliquer le fonctionnement des institutions auxquelles ces individus appartenaient, les objectifs véritables cachés derrière le flot de l'éloquence politique. C'est aussi une façon de mieux comprendre leurs succès et d'interpréter les documents sur lesquels ils ont réfléchi (Stone, 1981 : 52). La vie de l'ancien premier ministre du Québec, Charles-Eugène Boucher de Boucherville, qui appartenait à une vieille famille seigneuriale respectée, pourrait être un très bon exemple de cet aspect de la biographie politique. Ensuite, selon Donald Creighton, l'essentiel de la biographie politique donne la place de l'individu dans la conjoncture politique. En effet, la biographie explique le rôle du libre arbitre en interaction avec les forces qui l'entourent (Stone, 1981 : 31; Creighton, 1972 : 19). La carrière politique de Joseph-Adolphe Chapleau, qui fut aussi premier ministre du Québec, illustre particulièrement bien cette facette. Enfin, la biographie politique répond aussi à la curiosité humaine (Halpenny, 1992 : 4-5), elle révèle l'esprit même de l'humain (Gittings, 1978 : 14). Les méandres dans la vie politique du sénateur François-Xavier-Anselme Trudel offrent un bon exemple de ce dernier aspect de la biographie.

Il serait fascinant d'étudier la carrière politique de Charles-Eugène Boucher de Boucherville si l'on entreprenait d'utiliser les suggestions proposées par Fernand Ouellet lors de son discours. Selon lui, il faudra écrire plus de biographies de gens influents au Québec, en utilisant, de façon plus systématique, l'approche biographique pour déceler les caractéristiques des individus engagés à tous les échelons de la politique, leurs valeurs et leur comportement

(Ouellet, [1970] 1972 : 31). À mon avis, Charles-Eugène Boucher de Boucherville fournirait un sujet d'étude idéal pour comprendre l'ancienne classe seigneuriale du Canada français, classe qui disparaissait dans la dernière partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il est ironique de constater que les historiens ne se sont pas arrêtés au cas de Charles-Eugène Boucher de Boucherville, lui qui adorait l'histoire. Près du centre du pouvoir pendant plus de 50 ans, il représentait une classe d'individus tendant à disparaître. Il considérait les fonctions officielles comme une charge qu'il fallait accepter par devoir, pour le bénéfice de la communauté dans son ensemble. Il était en désaccord avec la nouvelle génération de politiciens professionnels qui recherchaient le pouvoir afin de diviser entre amis le butin des fonctions officielles. Catholique pratiquant, il était convaincu que la religion avait un rôle à jouer dans la communauté, contrairement à ceux qui étaient les partisans d'une séparation de l'Église et de l'État. En général, Boucher de Boucherville usait de son influence dans les coulisses de la politique. Travailleur infatigable, il estimait que seul le Parti conservateur pouvait travailler au bénéfice des Canadiens français au Québec.

Originaire d'une vieille famille seigneuriale, dont l'histoire était très liée à celle du Québec, Charles-Eugène Boucher de Boucherville fit ses études classiques chez les sulpiciens du Collège de Montréal avant de s'inscrire en médecine à l'Université McGill (Lalande, 1890 : 90 ; Turcotte, 1933 : 250). Comme tant de gens aisés de sa génération, il fit son internat à Paris, où il obtint son diplôme de médecin (Achintre, 1871 : 8). À son retour, il participa très activement à la vie de sa paroisse, joignant les rangs de la milice ; il développa et supporta financièrement et par ses conseils des œuvres de piété, de charité et d'autres, liées à l'éducation. Tout comme d'autres membres de famille seigneuriale et d'autres médecins, il se tourna vers la politique et s'y donna complètement. Comme beaucoup d'autres de sa classe, il fut élu à l'Assemblée et, au moment de la Confédération, fut nommé au Conseil législatif du Québec, où il resta jusqu'à sa mort en 1915 (Desjardins, 1902 : 72). Il exerça la fonction de président de la Chambre haute et devint donc automatiquement membre du gouvernement. Bien qu'il ait été éduqué chez les sulpiciens, Boucher de Boucherville se rangea du

côté de l'évêque dogmatique de Montréal, Mgr Bourget, qui tentait de dégager l'Église de l'autorité civile quant à l'établissement des paroisses, l'éducation, le mariage et les services sociaux (Hamelin, 1974 : 135).

Boucher de Boucherville était perçu comme un homme qui s'intéressait principalement aux meilleurs intérêts de sa province plutôt qu'aux siens. Lorsque des politiciens « professionnels » causèrent des scandales, en particulier au sujet de l'affaire des Tanneries en 1874, le Parti conservateur se mit à la recherche de quelqu'un qui serait un exemple d'intégrité et se tourna donc vers la vieille élite dirigeante du Québec (Hamelin, 1974 : 150, 223). Boucher de Boucherville devint ainsi premier ministre du Québec, donnant l'occasion à ceux de sa classe de prouver leur valeur. Il y avait de quoi être intimidé par la tâche : il devait restaurer la confiance envers le Parti conservateur et en un bon gouvernement pour le Québec. Il avait le soutien de la majorité du Parti conservateur, celui de la hiérarchie catholique et du bas clergé, ainsi que celui de la communauté anglophone. Boucher de Boucherville parvint finalement à sortir les conservateurs du scandale des Tanneries et fit bien plus encore. Il assainit en partie la politique grâce à des réformes électorales comme le vote à bulletin secret, des élections organisées le même jour dans toutes les circonscriptions, de nouvelles qualifications des biens nécessaires pour voter et de nouvelles conditions d'éligibilité pour se présenter aux élections (Linteau *et al.*, 1979 : 284 ; Hamelin, 1974 : 305-308). Ces nouveaux règlements électoraux représentaient une vague générale de réformes qui balayait les démocraties occidentales à cette époque. Dans le même esprit, Boucher de Boucherville abolit le ministère de l'Instruction publique, essayant ainsi d'empêcher toute ingérence politique dans le système éducatif (Wilson *et al.*, 1970 : 186). En fait, les politiciens cédèrent le contrôle de l'éducation aux évêques de l'Église catholique et aux dirigeants protestants, chacun à la tête de leur comité respectif sous l'égide du conseil de l'Instruction publique (Linteau *et al.*, 1979 : 285). L'éducation était maintenant censée être protégée de ce que beaucoup considéraient comme les influences néfastes du patronage politique.

Alors que la récession des années 1870 paralysait les initiatives individuelles et celles des entreprises, Boucher de Boucherville changea la politique ferroviaire provinciale : la construction du chemin de fer ne serait plus confiée au privé, mais serait nationalisée. Sous son mandat, le gouvernement reprit la construction des deux voies ferrées importantes le long de la rive nord du Saint-Laurent et de l'Outaouais – la North Shore, qui allait de Québec à Montréal, et la Montreal Northern Colonization Railway, de Montréal à Ottawa avec un raccordement à Saint-Jérôme. Cette nouvelle ligne de chemin de fer, créée par l'État, fut bientôt connue sous le nom de QMO&O (Young, 1978 : 83-89). Il y eut cependant des controverses qui finirent par précipiter la chute du premier ministre. Le lieutenant-gouverneur, Luc Letellier de Saint-Just, estimant que Boucher de Boucherville avait eu tort de forcer les municipalités à payer afin d'être en mesure de tenir la promesse de son parti de construire la voie ferrée, renvoya le premier ministre (Bonenfant, 1963 : 18 ; David, 1909 : 175-176). Boucher de Boucherville demeura à l'écart de cette querelle, mais il perdit la direction du Parti conservateur au Québec, ce dont il se consola en devenant sénateur à Ottawa quand Macdonald revint au pouvoir en 1878 (Munro, 1992 : 49).

De sa position à la Chambre haute à Ottawa et à Québec, Boucher de Boucherville continua ses attaques contre la corruption au sein du gouvernement. Il fut ainsi amené à dénoncer le dirigeant charismatique qui l'avait remplacé au Québec, Joseph-Adolphe Chapleau. Une fois élu premier ministre en 1879, celui-ci avait décidé de faire la fortune de ses amis en vendant le QMO&O ainsi que divers autres projets. Boucher de Boucherville s'éleva en particulier contre la tentative de Chapleau de créer une classe bourgeoise de Canadiens français en distribuant des hauts postes et autres avantages à ses amis proches et à ses alliés politiques. Le plus illustre de ces individus fut le chef d'entreprise de Montréal Louis-Adélarde Senécal, à qui l'on permit d'acquérir le tronçon est du QMO&O et de le revendre avec profit en moins de six mois, bien qu'il en ait été nommé administrateur (Canada, Senate, *Debates*, 1883 : 436-437). En tant que membre de la classe seigneuriale, Boucher de Boucherville voyait d'un très mauvais œil les désirs et les manœuvres des nouveaux riches comme Senécal.

Parce qu'il s'opposait à la corruption, Boucher de Boucherville accepta l'offre que lui fit le lieutenant-gouverneur, Auguste-Réal Angers, de devenir de nouveau premier ministre du Québec en 1891, après qu'il eut démis de ses fonctions Honoré Mercier pour usage abusif des fonds publics de la Compagnie du chemin de fer de la baie des Chaleurs. Ensuite, lorsque Chapleau fut nommé lieutenant-gouverneur du Québec en 1892, Boucher de Boucherville s'empressa de démissionner du poste de premier ministre, ne voulant pas servir sous les ordres de quiconque qu'il jugeait indigne de cette haute fonction à cause de ses pratiques frauduleuses et corrompues (Waite, 1985 : 353). Boucher de Boucherville était parmi les très rares individus qui, à cause de son statut dans la société et de sa sécurité financière, pouvait faire passer ses principes avant tout le reste.

Sa carrière se poursuivit au sénat à Ottawa et au Conseil législatif à Québec. Là aussi il prouvait que cette ancienne classe dirigeante du Québec, qui vivait les années de son déclin, pouvait faire passer ses principes avant le reste. Boucher de Boucherville avait suivi des études en sinologie et avait une bonne connaissance de l'ethnie. Notamment, il était furieux que le gouvernement canadien tente d'enlever le droit de vote aux Chinois, sujets britanniques (Canada, Senate, *Debates*, 1903 : 318-320). Dans le domaine de l'éducation, Boucher de Boucherville prônait l'application du système scolaire mixte (catholique-protestant) du Québec aux régions à l'Ouest du pays – Manitoba, Saskatchewan et Alberta ; ainsi soutint-il le conservateur Charles Tupper lors des élections fédérales en 1896 parce que ce dernier avait promis la Loi réparatrice (Rumilly, 1942, VI : 220, 224, 257 ; VII : 88). Il rejeta le compromis Laurier-Greenway jusqu'à ce que les autorités catholiques lui ordonnent de l'accepter (Rumilly, 1942, VI : 171-173). Au Conseil législatif, il se battit contre Félix-Gabriel Marchand quand ce dernier tenta d'établir à nouveau un ministère de l'éducation au Québec (Rumilly, 1942, VI : 41, 198 ; Audet, 1971 : 111).

La biographie politique d'un politicien québécois aussi en vue que Boucher de Boucherville, qui représentait ce que la vieille classe seigneuriale de la province avait de mieux dans les années crépusculaires de son existence, nous permettrait non seulement de

mieux comprendre l'homme, mais aussi de mieux comprendre la société et le milieu politique du Québec de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Une telle étude répondrait à l'une des plus grandes et des plus populaires demandes de toute l'« entreprise » historique.

La biographie politique historique constitue également une approche favorable pour révéler l'importance d'un personnage dans des circonstances particulières, où on le voit faire avancer l'histoire sur un chemin particulier. Le politicien en vue joue souvent un rôle de catalyseur et, en jouant de façon judicieuse avec le pouvoir, il fait avancer l'histoire dans une certaine direction. Le Québec de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en offre un exemple frappant avec Joseph-Adolphe Chapleau qui fit du lien éthéré avec la France une réalité sur plusieurs plans. L'idée que le Québec et le Canada doivent entretenir des liens économiques plus étroits avec l'ancienne mère patrie n'était pas nouvelle, mais, grâce à sa forte personnalité et en qualité de premier ministre du Québec, Chapleau en fit une réalité.

En effet, des liens économiques avaient existé pendant plusieurs années avant que Chapleau ne devienne premier ministre et, maintenant, les Canadiens français se demandaient si le Québec devait rétablir des relations privilégiées avec la France afin que la nation canadienne-française puisse ainsi se développer de façon naturelle et prospérer. À cette époque, bon nombre d'intellectuels tenaient pour acquis que le Québec d'avant la Conquête représentait une société distincte, sinon une nation à part entière (Réveillaud, 1884 : 276-277), et ils ressentaient comme un affront le fait que la France ait abandonné ce « joyau de l'empire français » en 1763 (Rameau de Saint-Père, 1859 : 129 ; De Beaudoncourt, 1886 : 367 ; Casgrain, 1909 : 271). Bien qu'ils soient reconnaissants envers l'autorité britannique qui, avec l'Acte de Québec, avait reconnu l'existence du Canada français et, par la Loi constitutionnelle de 1791, lui avait garanti la liberté politique, il en fallait plus pour lui assurer sa survie et son développement. Quelques-uns de ces intellectuels, fascinés par les liens intimes entre la Grande-Bretagne et la société de pointe du Canada anglophone, cherchèrent donc à les imiter en ranimant les anciennes relations économiques entre le Québec et la France, relations qui avaient été interrompues par la Conquête.

Un débat public, au sujet de la reprise des liens commerciaux entre le Québec et la France, débuta quand le commandant français, Paul-Henri de Belvèze, remonta le Saint-Laurent dans la frégate, *La Capricieuse*, lors d'une visite d'amitié en 1855 (Wade, 1968 : 299-301). Cette initiative, soi-disant commerciale de Napoléon III, incluait des projets diplomatiques et culturels, ainsi que celui de la participation du Canada à l'Exposition universelle de Paris devant être tenue la même année. Cette visite, survenant peu après l'alliance anglo-française dans la guerre de Crimée, alliance qui favorisait aussi la reprise des relations entre le Canada français et la France, déclencha un débat passionné sur la question. Il y avait ceux qui ne voulaient aucune reprise de relations intimes avec la France. Par exemple, François-Xavier Garneau (1855 : 156-157), répondant à ceux qui se tournaient vers la France pour un soutien commercial et industriel, déclara que les domaines économiques étaient essentiellement du ressort de la Grande-Bretagne, et qu'« ils ne sont pas et ne peuvent être les passions dominantes du génie français [...] la France est par-dessus toute chose un pays agricole ». L'abbé Auguste Gosselin (1895 : 520-521), qui se consacrait à l'histoire de l'Église catholique au Canada, était convaincu qu'il n'était nullement besoin de chercher à restaurer des liens avec une France « athée », dont les Canadiens français avaient été protégés par la Providence, grâce à la Conquête.

Opposés à ceux qui rejetaient des liens commerciaux plus étroits avec la France, il y en avait d'autres, comme Joseph-Guillaume Barthe qui, bien qu'il fût né au Québec, fut emprisonné et forcé à l'exil en France pour avoir publié un poème incendiaire en 1838. En 1855, il écrivit son célèbre livre, *Le Canada reconquis par la France*. Barthe en appelait à la France pour revenir au Québec, en particulier en créant des relations commerciales entre les deux. Il avisa la France : c'est « à toi maintenant de décider si nous devons être punis de cette fidélité par un abandon complet... » (p. 259, 266-267, 296-297, 302). L'une des études les plus détaillées fut fournie par Gustave De Molinari, le rédacteur en chef, né en Belgique, du voltairien *Journal des débats*. Il fut envoyé ici par la Banque de Paris et des Pays-Bas en 1880 pour écrire un rapport spécial sur le Canada, dans l'espoir d'inciter les investissements

français. De Molinari envoya à son journal basé à Paris un certain nombre de lettres dans lesquelles il développait longuement « la thèse de la décapitation » que beaucoup soutenaient à l'époque au Québec, thèse selon laquelle l'ancienne colonie française se trouva décapitée quand la Grande-Bretagne s'empara du Canada (Munro, 1992 : 74). De nombreuses familles seigneuriales ainsi que la plupart des fonctionnaires étaient retournés en France, laissant le clergé mener la lutte pour la survie. La rivalité commerciale entre les éléments français et anglais de la colonie s'était accrue, mais, parce que Londres leur envoyait des capitaux, les Anglais finirent bientôt par dominer (p. 74). Ceux qui soutenaient cette thèse affirmaient en outre que les capitaux britanniques arrivaient avec le personnel capable de les faire fructifier : ingénieurs, directeurs, administrateurs, comptables – pour la plupart jeunes, énergiques, des individus faisant preuve d'initiative, et qui avaient la capacité et la volonté nécessaires pour bâtir des fortunes. Ce groupe de dirigeants fit venir à son tour des hommes travailleurs et qualifiés qui devinrent les sous-officiers de cette armée industrielle. Pour pouvoir rivaliser avec les Canadiens anglais, les Canadiens français réclamèrent des capitaux et des immigrants à la France. Reprenant l'argument que Barthe avait développé dans *Le Canada reconquis par la France*, De Molinari préconisait l'instauration de liens financiers et commerciaux entre la France et les Canadiens français – analogues à ceux qui existaient entre la Grande-Bretagne et les Canadiens anglais – afin qu'ils puissent rivaliser dans le monde des affaires et de la finance (p. 74). Sinon, les Canadiens anglais continueraient d'être approvisionnés régulièrement en hommes énergiques, travailleurs et détenteurs de capitaux, des hommes impatients de vouer leurs talents aux affaires, alors que les Canadiens français, pour qui le commerce était condamné, continueraient de chercher à se réaliser en politique et dans l'administration (p. 74).

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Canadiens français étaient toujours aussi divisés sur la question : fallait-il ou non rétablir les relations économiques avec la France, comme elles avaient été 50 ans plus tôt lorsque le débat avait commencé. Finalement, grâce à la force politique d'un individu, Joseph-Adolphe Chapleau, le Québec opta pour des liens plus étroits, en dépit des dissensions. Ce fut bien un homme et sa grande volonté qui firent la différence.

Mise à part l'ouverture d'un bureau consulaire français au Québec en 1859 (Savard, 1970 : 14), ce n'est que lorsque Joseph-Adolphe Chapleau, devenu premier ministre en 1879, se rendit compte qu'il ne pouvait réconcilier les deux points de vue, qu'on opta pour promouvoir des liens économiques plus étroits. Ce n'est qu'en 1880, grâce à un prêt et à l'établissement du Crédit foncier franco-canadien, que Chapleau put finalement ouvrir les marchés financiers français au Québec (Munro, 1992 : 72). Chapleau mit en place une liaison maritime directe entre Rouen et la ville de Québec et persuada le gouvernement du Dominion d'imiter le Québec et d'ouvrir un bureau d'agent officiel à Paris afin de promouvoir les relations économiques et culturelles avec la France (Guénard-Hodent, 1930 : 5-7). Plus tard, en tant que ministre à Ottawa, il contribua à créer la Chambre de commerce française de Montréal (Savard, 1970 : 62) et il encouragea une participation canadienne à l'Exposition universelle de Paris en 1889, dans l'espoir de promouvoir les relations économiques entre le Québec et la France (Canada, House of Commons, *Debates*, 1891 : 5407).

Ainsi, ce fut dans le contexte du débat sur la question de savoir si un rapprochement économique entre le Québec et la France était souhaitable que Chapleau opta pour l'un des deux camps et qu'il atteignit son objectif. Le Québec et la France établirent effectivement des liens. Chapleau joua un rôle essentiel dans tout cela, parce que, même si les discussions étaient du domaine public bien avant qu'il ne devienne premier ministre du Québec en 1879, quasiment rien ne fut accompli pour sceller les liens avec la France avant son arrivée au pouvoir.

Enfin, la biographie politique comble aussi un besoin humain (Halpenny, 1992 : 5) et un coup d'œil sur la vie de François-Xavier-Anselme Trudel pourrait satisfaire ce besoin. Voilà un homme qui aspirait à atteindre les plus hauts sommets en politique. Malheureusement, il échoua, surtout à cause de ses passions déchaînées et de son mariage raté. Malgré ce double échec, dans les années 1880, il devint l'un des critiques les plus importants et les plus lus, non seulement du parti politique dominant au Québec, mais aussi de la société en général.

Trudel plaçait la politique au-dessus de la famille. Cette situation ne manquait pas d'ironie, car c'était précisément grâce à la famille de son épouse, Zoé-Aimée Renaud, que Trudel obtint, au départ, son entrée dans la haute société montréalaise (*La Minerve*, 4 mai 1864). C'est grâce à son beau-père, Louis Renaud, qu'il fut nommé au sénat, juste avant la chute du gouvernement Macdonald en 1873 et c'est ce siège à la Chambre haute du Canada qui lui donna sa plate-forme politique pour le restant de ses jours (Garon, 1985 : 209). Trudel semblait destiné à un bel avenir politique, malheureusement il refoula sa famille au second rang et c'est ce choix qui provoqua finalement sa chute.

Faisant passer en premier ses engagements envers le Parti conservateur au moment de l'affaire des Tanneries, il resta à Québec pour participer au débat pendant qu'un de ses enfants gisait à l'article de la mort à Montréal. Zoé-Aimée Trudel fut anéantie quand l'enfant mourut, mais Trudel refusa toujours de reconnaître qu'il avait eu tort de rester à Québec au lieu de se précipiter auprès de son enfant mourant et de sa femme éperdue (Massicotte, 1935 : 623 ; *L'Étendard*, 4 décembre 1884). Selon elle, puisque son mari se reconnaissait comme le chef de famille, il se devait de faire son devoir de père. Petit à petit, elle en vint à le haïr et décida de lui faire payer son chagrin. Trudel fut anéanti quand son épouse l'assigna en justice pour une séparation de corps, qu'il ne pouvait admettre à cause de sa profonde foi catholique, et quand de plus, usant d'un ingénieux stratagème, elle engagea pour exposer son cas à la cour son vieil ennemi, Joseph Doutre, avocat libéral radical (ANQ, Fonds Léon Trépanier, 1880 ; *Canada, Senate, Debates*, 1877 : 355). Zoé-Aimée Trudel avait trouvé le moyen idéal de détruire les ambitions politiques de son mari : elle l'humilia publiquement par un procès qui constituait une attaque envers l'enseignement de la foi catholique à laquelle il était tellement attaché. À la suite de ce procès public, Trudel savait qu'on ne lui permettrait jamais d'atteindre la position qu'il convoitait au Cabinet. En effet, ses options politiques étaient désormais limitées au Québec.

Puisque les portes s'étaient refermées en politique, Trudel se tourna vers le journalisme et c'est dans ce domaine que la plupart des gens se souviennent de lui. Du rôle d'acteur en politique, il

passait maintenant à celui de critique politique (*L'Étendard*, 22 novembre 1887). Représentant assurément la voix d'une minorité, Trudel exerça cependant un pouvoir considérable sur l'opinion publique ; les conservateurs, tout au moins, prêtaient une attention particulière à ce qu'il écrivait. Trudel jouissait d'une grande popularité parmi le bas clergé et il bénéficiait d'un soutien considérable parmi la hiérarchie catholique. Son influence fut souvent négative dans le sens qu'il empêcha des individus, comme Chapleau, d'atteindre tous leurs objectifs politiques. En effet, beaucoup d'historiens soutiennent que Trudel avait aidé à détruire le gouvernement de Chapleau afin d'amener au pouvoir le nationaliste et libéral Honoré Mercier en 1887 (Munro, 1992 : 143 ; Rumilly, 1975 : 330-334, 342 ; Désilets, 1969 : 386).

Au temps où Trudel avait la possibilité de se servir de son siège au Sénat comme d'une plate-forme pour ses intérêts particuliers, son journal *L'Étendard* devint son principal porte-parole en faveur de la « pureté en politique » (19 avril, 9 juin, 13 août, 25 octobre 1883). Dès le moment de la création de son journal en 1883, cette question eut l'heur de le ronger. Il était convaincu que la nation canadienne-française était corrompue par le genre de politique pratiqué par Joseph-Adolphe Chapleau et ceux de son espèce qui se servaient du pouvoir du gouvernement provincial à des fins personnelles, plutôt qu'à celles de la nation. Quand, en 1882, Chapleau décida de vendre à la Compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique et à son ami Louis-Adélar Senécal le chemin de fer QMO&O, propriété du gouvernement provincial, Trudel en vint à conclure qu'il y avait corruption et trahison des intérêts du Québec. Trudel fut particulièrement ulcéré que Chapleau prétende avoir vendu le tronçon est du QMO&O à Senécal afin de l'empêcher de tomber entre les mains de la « redoutable » compagnie anti-canadienne-française, le Grand Tronc, et lorsque, six mois plus tard, Senécal fit volte-face et vendit ce même tronçon au Grand Tronc avec, apparemment, un énorme profit, Trudel cria au scandale. Il était convaincu que les intérêts de la nation étaient menacés et que Chapleau cherchait un profit personnel (Munro, 1992 : 85-98).

En plus des affaires économiques, Trudel commença à s'inquiéter sérieusement des opinions de Chapleau sur l'Église catholique et

sa place dans la société canadienne-française. Pour les nationalistes du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique était au cœur même de la culture canadienne-française, au sein même de la nation. En conséquence, tout ce qui nuisait à l'Église était nuisible à la nation. Quand Chapleau appuya l'Université Laval à Québec, d'orientation libérale, dans son effort pour établir une branche à Montréal, au lieu d'appuyer la création d'une université de Montréal autonome sous une direction plus conservatrice, Trudel ragea (Lavallée, 1974 : 100). De plus, Trudel accusa Chapleau de menacer le bien de la nation en votant des lois qui permettaient une plus grande ingérence de l'État dans les institutions gérées par l'Église, des écoles aux hôpitaux (Trudel, 1882). Par son rôle de critique en politique et de critique de la société, Trudel gagna le respect et l'admiration que sa carrière politique ne lui a jamais permis d'atteindre.

Comme ces exemples nous le démontrent, la biographie politique, l'histoire de l'individu marquant, évolue certainement au Québec depuis quelques décennies. Toutefois, il est regrettable qu'une approche aussi efficace de l'étude de la politique et de la société soit confinée à la périphérie de la profession d'historien, peu de jeunes historiens adoptant en effet cette modeste méthode pour comprendre le passé. Malgré tout, je crois qu'elle ne pourra que s'imposer à la longue.

## Bibliographie

### 1. Sources manuscrites

ANQ, Fonds Léon Trépanier.

### 2. Documents parlementaires

Canada, House of Commons, *Debates*.

Canada, Senate, *Debates*.

Desjardins, Joseph (1902), *Guide parlementaire historique de la province de Québec*, Québec, Bibliothèque de la législature.

### 3. Journaux

*L'Étendard*

*La Minerve*

### 4. Études et brochures

Achintre, Auguste (1871), *Manuel électoral*, Montréal, Duvernay.

Audet, Louis-Philippe (1971), « Le projet de ministère de l'Instruction publique en 1897 », dans Marcel Lajeunesse (dir.), *L'éducation au Québec*, Montréal, Boréal Express, p. 77-113.

Barthe, Joseph-Guillaume (1855), *Le Canada reconquis par la France*, Paris, Ledoyen.

Bélanger, Réal (1992), « Écrire sur la carrière politique de Wilfrid Laurier : quelques réflexions et hypothèses sur la biographie de personnages politiques au Québec », dans R. B. Fleming (dir.), *Boswell's Children*, Toronto/Oxford, Dundurn Press, p. 177-190.

Bonenfant, Jean-Charles (1963), « Destitution d'un premier ministre et d'un lieutenant-gouverneur », *Cahiers des Dix*, p. 289-298.

Brown, Robert Craig (1980), « Biography in Canadian History », *Communications historiques*, p. 1-8.

Casgrain, Henri-Raymond (1909), *Wolfe and Montcalm*, Toronto, Morang (coll. The Makers of Canada).

Creighton, Donald (1972), *Towards the Discovery of Canada*, Toronto, Macmillan.

David, Laurent-Olivier (1909), *Histoire du Canada*, Montréal, Beauchemin.

De Beaudoncourt, Jacques (1886), *Histoire populaire du Canada*, Paris, Bloudet Barral.

Désilets, Andrée (1969), *Hector-Louis Langevin*, Québec, PUL.

Garneau, François-Xavier (1855), *Voyages en Angleterre et en France*, Québec, Augustin Côté.

Garon, Louis (1985), « Un homme politique ultramontain : François-Xavier-Anselme Trudel », dans Nive Voisine et Jean Hamelin (dir.), *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express.

Gittings, Robert (1978), *The Nature of Biography*, Seattle, University of Washington Press.

Gosselin, Auguste (1895), *L'Église du Canada*, Paris, Letouzey.

Guénard-Hodent, Maurice (1930), *La tradition renouée*, Paris, Paris-Canada.

Halpenny, Frances G. (1992), « Expectations of Biography », dans R. B. Fleming (dir.), *Boswell's Children*, Toronto/Oxford, Dundurn Press, p. 3-24.

- Hamelin, Marcel (1974), *Les premières années du parlementarisme québécois*, Québec, PUL (coll. Cahiers d'histoire de l'Université Laval).
- Himmelfarb, Gertrude (1987), *The New History and the Old*, Cambridge, Mass., Harvard University Press.
- Lalande, Louis (1890), *Une vieille seigneurie, Boucherville*, Montréal, Cadieux et Derôme.
- Lavallée, André (1974), *Québec contre Montréal*, Montréal, PUM.
- Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert (1979), *Histoire du Québec contemporain*, Québec, Boréal Express.
- Mandrou, Robert (1970), « L'historiographie canadienne-française. Bilan et perspectives », *CHR*, 51 (mars), p. 5-20.
- Massicotte, Édouard-Zotique (1935), « La famille du sénateur F.-X.-A. Trudel », *Bulletin des recherches historiques*, 41, 10 (octobre), p. 615-623.
- Munro, Kenneth (1992), *The Political Career of Sir Adolphe Chapleau*, Lewiston, Edwin Mellen Press.
- Ouellet, Fernand ([1970] 1972), *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Hurtubise.
- Rameau de Saint-Père, Edme (1859), *La France aux colonies*, Paris, Jouby.
- Réveillaud, Eugène (1884), *Histoire du Canada*, Paris, Grossart.
- Rumilly, Robert (1942), *Histoire de la province du Québec*, Montréal, Bernard Valiquette, vol. VI-VII.
- Rumilly, Robert (1975), *Honoré Mercier*, Montréal, Fides, 2 vol.
- Savard, Pierre (1970), *Le consulat général de France à Québec*, Québec, PUL.
- Stone, Lawrence (1981), *The Past and the Present*, Boston, London and Henley, Routledge et Kegan Paul.
- Turcotte, Gustave (1933), *Le conseil législatif de Québec, 1774-1933*, Beauceville, L'Éclaireur.
- Trudel, François-Xavier-Anselme (1882), *Le pays, le parti et le grand homme*, Montréal, Gilbert Martin.
- Wade, Mason (1968), *The French Canadians*, Toronto, Macmillan, vol. I.
- Waite, P.B. (1985), *The Man from Halifax*, Toronto, University of Toronto Press.
- Wilson, Donald J., Robert Stamp et Louis-Philippe Audet (dir.) (1970), *Canadian Education*, Scarborough, Prentice-Hall.
- Young, Brian (1978), *Promoters and Politicians*, Toronto, University of Toronto Press.